

# Bachelier en enseignement section 3 mathématiques et formation numérique

|                                                                         |                           |                           |                              |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be   |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be    |
| <b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL            | Tél : +32 (0) 71 43 82 11 | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loverval@helha.be |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| RM3501 Educabilité, inégalités, malentendus scolaires, franç |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                 |             |
|--------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code                                                  | PERM3B51INEDU                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                                 | B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EMB3510                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |             |
| Bloc                                                         | 3B                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                                 | 5 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Volume horaire  | 75 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE   | <p><u>HELHa Braine-le-Comte</u><br/> <b>Johan VANOUTRIVE</b> (vanoutrivej@helha.be)<br/> <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br/> <b>Jean-Pol LAUWENS</b> (lauwensjp@helha.be)<br/> <b>Johan VANOUTRIVE</b> (vanoutrivej@helha.be)<br/> <u>HELHa Loverval</u><br/> <b>Patricia SOWULA</b> (sowulap@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                   | 50                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification        | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                        | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE aborde les objectifs d'équité et d'émancipation sociale poursuivis par le système éducatif de la FWB dans la perspective d'une école inclusive reposant sur le principe d'éducabilité de chacun des élèves quels que soient leurs profils et différences.

Comment tenir compte des différents profils personnels, cognitifs et socio-culturels (y compris la précarité infantile) des élèves ? Comment faire en sorte que les inégalités sociales ne se transforment pas en inégalités scolaires ?

Comment concevoir la différenciation pour qu'elle réponde aux besoins des élèves en s'appuyant sur les « déjà-là » ? (perspective non déficitaire).

Comment donner à tous les élèves un accès équitable à l'éducation, à la communication, aux infrastructures, à la culture et à l'art, à travers leurs divers modes d'expressions (accessibilité universelle ; PECA) ?

Comment tenir compte des risques de malentendus sociocognitifs ?

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et

- réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- Compétence 2 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE**
- Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
- Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**
- Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- Sous Compétence 3.4 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- 3.4.1 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
- 3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- 3.5.4 la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

### Acquis d'apprentissage visés

Accessibilité universelle et droits de l'enfant à des opportunités d'accès équitables à la culture et à l'éducation, à la communication, aux activités extrascolaires (PECA...)

Distance entre la culture de l'école et la culture de la famille.

Notions d'interculturalité.

Lexique, structures à ancrer en FLSco : à quoi faut-il être vigilant ; outils...

Postulat d'éducabilité et école inclusive ; principe de non-réciprocité (Ph. Meirieu).

Différents profils d'élèves (difficultés, troubles, handicaps... ; précarité infantile ; élèves allophones et élèves « francophones vulnérables » ; malentendus socio-cognitifs).

Comment gérer l'hétérogénéité des élèves par les pratiques de pédagogies différenciées en classes ordinaires?

Différenciation pédagogique (de l'intuition à la planification) : définition, paramètres impliqués, avantages et limites, dispositifs et outils.

Comment s'adapter aux élèves à besoins spécifiques ? Signaux d'alarme, aménagements raisonnables, conception universelle de l'apprentissage, collaboration avec les acteurs impliqués dans et hors de l'école.

Aspects psychologiques : résistances et freins, déni, préjugés, déterminisme, gestion des sensibilités et des risques face aux inégalités en milieu scolaire. Importance des sensibilisations et de la formation continuée.

Formes particulières d'enseignement, DASPA, enseignement spécialisé.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERM3B51INEDUA Educabilité, inégalités, malentendus scolaires, français lan

75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en enseignement section 3 mathématiques et formation numérique

|                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL                                                                |
| Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : <a href="mailto:edu-loverval@helha.be">edu-loverval@helha.be</a> |

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

|                                                              |                                                                                   |                 |             |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Educabilité, inégalités, malentendus scolaires, français lan |                                                                                   |                 |             |
| Ancien Code                                                  | 13_PERM3B51INEDUA                                                                 | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                                 | CEMB3511                                                                          |                 |             |
| Bloc                                                         | 3B                                                                                | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                                 | 5 C                                                                               | Volume horaire  | 75 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants   | <b>Patricia SOWULA</b> ( <a href="mailto:sowulap@helha.be">sowulap@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                   | 50                                                                                |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                        | Français                                                                          |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE aborde les objectifs d'équité et d'émancipation sociale poursuivis par le système éducatif de la FWB dans la perspective d'une école inclusive reposant sur le principe d'éducabilité de chacun des élèves quels que soient leurs profils et différences.

Comment tenir compte des différents profils personnels, cognitifs, langagiers et socio-culturels (y compris la précarité infantile) des élèves ? Comment faire en sorte que les inégalités sociales ne se transforment pas en inégalités scolaires ?

Comment concevoir la différenciation pour qu'elle réponde aux besoins des élèves en s'appuyant sur les « déjà-là » ? (perspective non déficitaire).

Comment donner à tous les élèves un accès équitable à l'éducation, à la communication, aux infrastructures, à la culture et à l'art, à travers leurs divers modes d'expressions (accessibilité universelle ; PECA) ?

Comment tenir compte des risques de malentendus sociocognitifs ?

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, les étudiant.e.s seront capables de/d' :

- lier les concepts d'accessibilité universelle et droits de l'enfant à des opportunités d'accès équitables à la culture et à l'éducation, à la communication, aux activités extrascolaires (PECA...)
- être attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celui-ci
- se représenter l'interculturalité
- comprendre les postulats d'éducabilité et d'école inclusive ainsi que le principe de non-réciprocité (Ph. Meirieu)
- identifier les différents profils d'élèves (difficultés, troubles, handicaps... ; précarité infantile ; élèves allophones et élèves « francophones vulnérables » ; malentendus socio-cognitifs)
- savoir comment gérer l'hétérogénéité des élèves par les pratiques de pédagogies différenciées en classes ordinaires - - mettre en place de la différenciation pédagogique (de l'intuition à la planification) : définition, paramètres impliqués, avantages et limites, dispositifs et outils
- s'adapter aux élèves à besoins spécifiques en repérant les signaux d'alarme, aménagements raisonnables, conception universelle de l'apprentissage, collaboration avec les acteurs impliqués dans et hors de l'école
- tenir compte des aspects psychologiques : résistances et freins, déni, préjugés, déterminisme, gestion des sensibilités et des risques face aux inégalités en milieu scolaire
- d'envisager les nécessaires formations continuées
- de distinguer les formes particulières d'enseignement, DASPA, enseignement spécialisé.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Accessibilité universelle  
Droits de l'enfant  
Postulats d'éducabilité  
École inclusive  
Profils d'élèves  
Hétérogénéité des élèves  
Pédagogies différenciées en classes ordinaires  
Différenciation pédagogique  
Aménagements raisonnables  
Conception universelle de l'apprentissage  
Collaboration interprofessionnelle  
Aspects psychologiques  
Inégalités en milieu scolaire  
Formations continuées  
DASPA, enseignement spécialisé

#### Démarches d'apprentissage

Exposés  
Intervenants extérieurs  
Recherches  
Travaux de groupe

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices et feedbacks réguliers.

#### Sources et références

Décrets, circulaires  
Programmes et référentiels  
FAPEO  
AVIQ  
UNIA  
Fondation Roi Baudouin  
Ardoino, Merieu, Thomazet, Bigot...

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

les PP et ressources déposés sur le cours ConnectED.

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

La note de l'UE se joue sur deux parties : un travail (TJ) et un examen écrit.

En cas d'échec à la note totale, il sera possible de ne représenter que l'épreuve en échec (soit le travail, soit l'examen écrit) ou les deux si le cas le nécessite. Chaque cas sera envisagé lors de la consultation des copies afin de permettre la remédiabilité selon la situation. Les décisions prises seront ensuite communiquées via ConnectED.

#### Pondérations

|  |    |    |    |
|--|----|----|----|
|  | Q1 | Q2 | Q3 |
|--|----|----|----|

|                        |           |   |           |    |           |    |
|------------------------|-----------|---|-----------|----|-----------|----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %  | Modalités | %  |
| production journalière |           |   | Trv       | 40 | Trv       | 40 |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 60 | Exe       | 60 |

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### **Dispositions complémentaires**

Les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

L'évaluation complète prend la forme d'une épreuve intégrée.

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).